

# AU JOUR LE JOUR



1897 : couventines posant devant le couvent

Bulletin de la Société d'histoire de La-Prairie-de-la-Magdeleine



Société d'histoire de La-Prairie-de-la-Magdeleine  
**40 ANS**

## À l'intérieur

La Société d'agriculture du comté de La Prairie	2
François Leber et l'histoire d'une dette envers un marchand de New York	5

## Invitation à la prévente

Chers membres

Joyau de sa région, la Société d'histoire célèbre cette année son quarantième anniversaire d'existence... Diamant brut ciselé pour répondre aux défis actuels, elle est devenue la perle rare des amateurs de généalogie. Pour sa plus grande fierté, son reflet s'étend maintenant bien au-delà des frontières du Québec. Toutefois, comme elle ne roule pas sur l'or, elle aimerait pouvoir compter sur votre présence à l'ouverture de sa vente annuelle de livres usagés. Comme par le passé, vous découvrirez parmi nos trésors de véritables petits bijoux et vous en aurez pour votre argent. Évidemment les cartes platines ne sont pas acceptées, vous devrez alors payer rubis sur l'ongle.

Nous vous attendons nombreux le 31 mai de 16 h à 19 h.

S.V.P. Confirmer votre présence auprès de notre coordonnatrice Marie-Hélène Bourdeau au 450-659-1393

Le comité de la vente de livres



## NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le mardi 17 avril 2012 à 19 h 30. **Tous les détails en page 6.**

# La Société d'agriculture du comté de La Prairie

Par Gaétan Bourdages



## LES ORIGINES

**Les journaux de l'époque nous apprennent que des Sociétés d'agriculture existaient à Montréal et à Québec dès la seconde décennie du 19<sup>e</sup> siècle. Les premières expositions agricoles auraient eu lieu sur les Plaines d'Abraham, à Québec, en 1818 et 1819. Par la suite, vers 1840, les sociétés d'agriculture prolifèrent.**

En 1827, l'Assemblée législative du Québec avait réservé une place du marché sur la partie ouest de la Place d'Youville à Montréal, à l'endroit même où le marché Sainte-Anne sera inauguré en 1834. Une partie de l'espace voisin servira à accueillir des expositions agricoles. C'est là qu'est organisée en 1828 une exposition de bestiaux au cours de laquelle de nombreux prix furent distribués, dont plusieurs pour d'excellents fromages.

La Société d'agriculture du comté de La Prairie (au niveau de l'organisation agricole, l'immense comté de Huntingdon était, au 19<sup>e</sup> siècle, divisé en deux secteurs dont l'un deviendra le comté de La Prairie) verra le jour le 12 avril 1846 avec, comme premier président, M. William Cleghorn de Saint-Philippe. La Société couvre de nos jours tout le territoire du comté de La Prairie (Saint-Jacques-le-Mineur, La Prairie, Saint-Constant, Saint-Philippe,

Saint-Isidore et Saint-Mathieu). Elle regroupe 220 membres qui, bien que la loi fixe la cotisation à 2 \$, paient une cotisation volontaire annuelle de 6 \$.

## LA MISSION ET LES MOYENS

Autrefois florissantes dans tout le Québec, le nombre de sociétés d'agriculture actives a largement diminué depuis un quart de siècle. En 1999, le gouvernement de la province obligea les sociétés d'agriculture à s'incorporer. Ce changement forcera la disparition de nombreuses sociétés déjà peu actives et peu fortunées ; des 71 sociétés existantes, une vingtaine seulement ont survécu.

La mission et les pouvoirs des sociétés d'agriculture du Québec sont définis par une loi provinciale. Le but premier des sociétés de comté est d'encourager l'amélioration de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture, de la mécanique, de l'industrie manufacturière et domestique et des œuvres d'art.

Afin de réaliser leur mission, les sociétés peuvent :

- tenir des assemblées pour discuter et entendre des conférences sur des sujets se rattachant à la théorie et à la pratique de la culture ;

- encourager la circulation des journaux d'agriculture ;
- offrir des prix pour des essais sur des questions de théorie ou de pratique agricole ;
- se procurer des animaux de belle race, de nouvelles variétés de plantes et de graines, et des grains de semence des meilleures espèces ;
- organiser des parties de labour, des concours de récoltes et des concours pour les terres les mieux cultivées ;
- et tenir des expositions agricoles.

Dans le comté de La Prairie, la Société cherche à réunir des membres cultivateurs autour de différents concours : cultures (maïs, soya, céréales, luzerne, etc.), labours, fermes fleuries et protection des terres. Des prix sont distribués annuellement aux plus méritants dans chaque catégorie. En 2011, le concours de labours a eu lieu à La Prairie dans le rang Saint-Raphaël et, selon un principe de rotation, Saint-Philippe accueillera celui de 2012.

Les prix sont remis aux cultivateurs participants lors d'une rencontre annuelle qui a lieu le dernier samedi de novembre.

## LES COURSES DE CHEVAUX

Au Québec, l'activité agricole et les courses de chevaux ont toujours été très liées. On sait de façon certaine que, dès

1828 et sans doute avant, de telles courses ont été organisées à Montréal. Le journal *La Minerve* du 16 septembre 1830 nous informe qu'il y aura à La Prairie des courses de chevaux : « *Le public est informé que les Courses de Laprairie auront lieu mercredi le 22 du courant, sur l'ancienne carrière (?) où il y aura quatre courses chaque jour pendant trois jours. Des chevaux canadiens seuls pourront concourir. Aucun cheval qui aura remporté aucun prix ne sera admis. Les règles des courses à être faites par les directeurs.* » L'édition du 5 août 1844 du même journal indique qu'il y avait des courses de chevaux dans la commune et que certains se plaignaient que les paris étaient *arrangés*. La compagnie de chemins de fer Champlain & Saint-Laurent fera en sorte de coordonner les horaires des traversiers et des trains avec ceux des courses de chevaux. Les courses se poursuivront à La Prairie de façon plus ou moins continue pendant de nombreuses décennies.

C'est le succès populaire des courses qui explique que le conseil municipal de La Prairie adopte le règlement suivant le 7 juillet 1913 ; « il est proposé par l'échevin Henri Brossard, appuyé par l'échevin Noé Poupard et unanimement résolu que le conseil de la ville de La Prairie approuve le projet de la Société d'Agriculture d'établir un terrain d'exposition permanente avec constructions et rond de course, dans la Commune, près du Cimetière, pourvu que le terrain soit à au moins 100 pieds du chemin de St Jean, une exemption de taxes est accordée à ladite Société pour le plus long terme que la loi le permet suivant l'article 518, des cités et villes 1903. »<sup>2</sup>

La Société d'agriculture n'étant pas encore propriétaire de ces terrains, ils avaient dû être prêtés par les Jésuites pour l'établissement du rond de course. S'agissait-il d'une entente à l'amiable entre les parties ? Au sujet du lot 673 (ancien cadastre), l'index aux immeubles ne fait nulle part mention, pour l'époque, d'un contrat de vente ou de bail entre la Compagnie de Jésus et la Société d'agriculture.

L'endroit est bien fréquenté puisque en 1915 le Grand Tronc met à la disposition du public un train de 15 wagons qui part de Montréal tous les jours où il y a des courses. En 1917,<sup>3</sup> la Société loue ces terrains à la Société du Parc Édouard VII pour des courses de chevaux. Le bail précise que les bâtisses construites pour les courses resteront au bout de 5 ans propriété de la Société d'agriculture<sup>4</sup>.

En juillet 1922, la piste, maintenant connue sous l'appellation de Kempton Jockey Club, subit d'importantes améliorations qui en font une piste moderne et modèle. Les estrades sont régulièrement envahies par une foule de Montréalais. Il existe encore de nos jours à Londres un célèbre site de courses de chevaux appelé Kempton Park.

### 1953, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Selon M. Georges Lussier, les Jésuites<sup>5</sup> voulurent obtenir, en 1953, une faveur (Bill no 204, loi concernant la Compagnie de Jésus) du premier ministre Duplessis. Ce dernier a acquiescé à leur demande à la condition qu'ils vendent une partie de la commune à la Société d'agriculture, à titre « *de compensation partielle pour la perte des droits de pâturage des censitaires* ».<sup>6</sup>

Selon la loi citée plus haut, une société d'agriculture a le pouvoir d'acquérir et de posséder des terrains pour y tenir des expositions, pour y établir une école d'agriculture ou une ferme modèle et peut les vendre, les louer ou en disposer autrement, mais ne peut posséder plus de 81 hectares à la fois.

Grâce à une subvention du gouvernement provincial, un terrain de 1 217 000 pieds carrés, partie de la commune, est donc acheté le 11 juillet 1953 au coût de 6 000 \$.<sup>7</sup> Par cette transaction, la Société d'agriculture devient un important propriétaire foncier. Une partie de ce terrain sera ensuite cédée à la fabrique pour l'agrandissement du cimetière.

Fin juillet 1953, un incendie majeur vient bouleverser les plans des administrateurs de la Société d'agriculture :

« *samedi soir dernier, des centaines de personnes ont vu, dans l'espace d'une heure, le feu détruire la vieille estrade du terrain de course. Les pompiers de La Prairie ont été impuissants à contrôler l'incendie qui s'est propagé dans l'espace de quelques minutes. Tout ce qu'ils ont pu faire a été de protéger les maisons des cultivateurs qui se trouvaient à une centaine de pieds de l'incendie. Cette estrade fut bâtie en 1918 et est venue bien près d'être détruite une quinzaine d'années plus tard quand une tornade emportait le toit dans un champ voisin. On la répara et huit ans plus tard la foudre à son tour en fit des siennes ; un coin s'effondra.*

*La Société d'Agriculture du comté de La Prairie dut en assumer les dommages et depuis l'estrade a toujours rendu de grands services pour les courses et les expositions. C'était le lieu où se trouvait le restaurant et où les ouvrages étaient exposés.*

*Cette estrade qui contenait quelque deux mille personnes assises, sera regrettée de tout le monde.* »<sup>8</sup> Les dégâts ont été évalués à environ 15 000 \$.

Ne restait plus à la Société d'agriculture qu'à trouver une nouvelle façon de mettre en valeur et de rentabiliser cet immense terrain vague dont elle est maintenant propriétaire. On optera pour la location des espaces, un choix qui assure la pérennité de l'organisme pour de nombreuses décennies.

### LES LOCATAIRES

De 1959 à 1968<sup>9</sup>, M. Léo Perreault loue l'ancien local d'artisanat de la Société d'agriculture qu'il sous-loue à M. Fowley. Ce bâtiment, qui est aujourd'hui le Restaurant des jardiniers maraîchers, était à l'époque plus éloigné du chemin de Saint-Jean. M. Fowley y organisera pendant plusieurs années des courses de « *stock-car* ». Comme la poussière soulevée par les voitures cause des désagréments, on l'obligera à asphalté la piste de course.

Plus d'une décennie après un essai infructueux de l'échevin Tessier, qui en octobre 1930 avait présenté une

proposition non secondée, à l'effet d'ouvrir le Marché de la rue Sainte-Marie aux cultivateurs, l'Association des jardiniers maraîchers fut créée en 1945. En 1968, le terrain qui servait pour les courses automobiles est loué aux jardiniers maraîchers qui souhaitent y construire un entrepôt où les marchés de Montréal seraient venus s'approvisionner. L'affaire n'a pas été conclue et, en 1972, on construisit la marquise actuelle.

C'est en 1977 que messieurs Conrad Sauvageau et Jean-Marc Parent louent pour 5 ans, à bail renouvelable, l'ancien local d'artisanat pour y installer un restaurant devenu célèbre à travers toute la Rive-Sud pour ses repas de poulet et de frites.

L'entreprise d'horticulture et d'aménagement paysager J.J. Faucher occupe à bail 350 000 pieds carrés. Notons que, en mai 1991, la Ville de La Prairie signifia par huissier à la Société d'agriculture l'imposition d'une réserve sur une partie du lot désigné autrefois sous le no 673, située sur le chemin de Saint-Jean. En vertu du règlement no 886-M adopté en février de la même année, le conseil municipal décréta cette réserve d'une superficie de 2 636,8 mètres carrés « pour fins de parc et de terrain de jeux, et particulièrement pour permettre de compléter la piste de

*ski de randonnée aménagée dans le secteur Le Grand Boisé ».*

En avril 1994, la municipalité procéda à l'acquisition du lot mis en réserve pour la somme de 45 000 \$. Au tournant des années 2000, la ville de La Prairie loua les espaces du parc Place de la famille jusqu'en 2048, soit 375 000 pieds carrés qui jusqu'alors étaient demeurés inoccupés. Le chalet actuel fut construit en juin 2004.

On comprendra facilement que la vente ou la location de sites aussi importants génèrent des revenus appréciables pour la Société d'agriculture. La majeure partie de ces fonds est retournée aux membres cultivateurs. Des dons sont effectués aux hôpitaux de Saint-Jean, Charles-Lemoyne et Anna Laberge. Elle verse également 500 \$ par année à chacune des paroisses et accorde une aide financière à certains organismes pour les jeunes.

Finalement, selon la loi, nulle partie des deniers appartenant à telle société ne doit

être employée au paiement de salaire ou d'allocation mais il peut être alloué au secrétaire-trésorier une somme n'excédant pas 10 % des recettes brutes, pourvu que cette somme n'excède pas 500 \$, au lieu et place de tout salaire.

## GEORGES LUSSIER

Il est difficile aujourd'hui d'établir l'histoire ancienne de la Société d'agriculture car, en 1938, à l'époque où M. Raoul Lussier en était le secrétaire-trésorier, sa maison du rang Saint-Claude a été rasée par un incendie et toutes les archives de la Société ont été détruites.



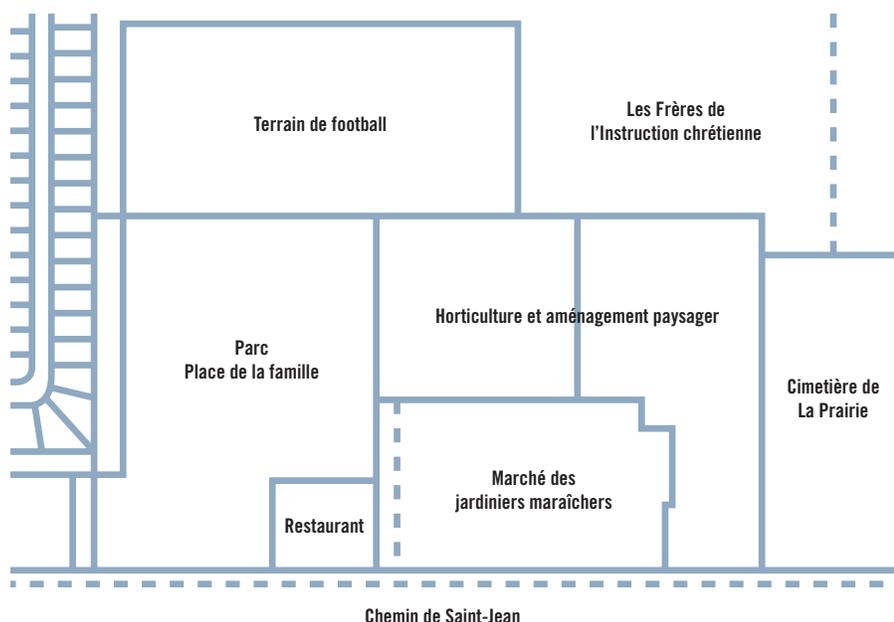
M. Roméo Ste-Marie fut secrétaire-trésorier de 1951 au 9 novembre 1966, date de son décès. Proposé par M. Ricardo Tremblay, monsieur Georges Lussier a occupé les fonctions de secrétaire-trésorier du 22 novembre 1966 jusqu'à sa retraite en octobre 2006. Un long périple de 40 ans pour ce menuisier de métier.

Georges Lussier, un résident de Saint-Philippe aujourd'hui âgé de 92 ans, possède une excellente mémoire et raconte volontiers les efforts qu'il a consentis au cours de son mandat pour mettre en valeur cette superficie d'un peu plus de 33 arpents carrés bornés au nord par le chemin de Saint-Jean, en profondeur par le terrain occupé par les Frères de l'Instruction chrétienne et à l'ouest par le cimetière. Les terrains de la Société sont évalués aujourd'hui à plus de 8 millions de dollars.

Homme d'action, M. Lussier a également été directeur et président du Club Optimiste de Saint-Philippe, conseiller municipal, marguillier et commissaire d'école. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait reçu la médaille du lieutenant-gouverneur ainsi que le Prix du bénévolat du Canada.

Depuis la retraite de Georges Lussier, c'est M. Roland Desnoyers de La Prairie

## TERRAINS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LA PRAIRIE



qui assure la relève à titre de secrétaire-trésorier de la Société d'agriculture. M. Desnoyers affirme fièrement qu'il n'hésite pas à consulter régulièrement son mentor au sujet des orientations à donner à l'organisme.

Longue vie à la Société d'agriculture du comté de La Prairie.

<sup>1</sup> Journal d'agriculture et transactions de la Société d'agriculture du Bas-Canada, Volume 5, 1852, page 195

<sup>2</sup> Archives de la ville de La Prairie

<sup>3</sup> Le 20 octobre 1917, bail entre la Société d'agriculture et la Société du Parc Édouard VII, contrat no 22669

<sup>4</sup> Le 30 juillet 1918, bail à James O'Hara et associés, contrat no 23026

<sup>5</sup> La Compagnie de Jésus (les Jésuites), anciens seigneurs de la seigneurie de La Prairie, était toujours demeurée propriétaires des terrains de la commune.

<sup>6</sup> Selon M. Ildège Brosseau, in Le Bastion, 1984, Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

<sup>7</sup> Contrat Paul Boucher no 43269

<sup>8</sup> Journal L'Éveil, édition du 30 juillet 1953

<sup>9</sup> Le 2 février 1959, bail pour 10 ans à M. Léo Perreault, contrat no 53595

## François Leber et l'histoire d'une dette envers un marchand de New York

Par Jean Joly

**En parcourant le greffe du notaire Pierre Rimbault, au Centre d'Archives de Montréal, je fus surpris par le libellé d'une obligation datée du 28 août 1725 : « Leber envers Schuyler ». On sait que, lors de la bataille de La Prairie en août 1691, les troupes des colonies anglaises étaient dirigées par le major Peter Schuyler et que, l'année précédente, son frère John avait lui aussi conduit une attaque contre La Prairie. Parmi les Français, le jeune Jean Leber Duchaine était décédé en 1691 à la suite des blessures subies durant le combat ; il n'avait que 23 ans.**

En établissant quelques ascendances agnatiques, l'identité des principaux intervenants se précise. Le dénommé Leber concerné par l'obligation est François, époux de Marie-Anne Magnan, « habitant de la seigneurie de laprairie de la magdeleine » ; il est le cousin de feu Jean Leber Duchaine. Le créancier cité dans l'acte est Myndert Schuyler, « anglais de nation demeurant à Albani en la nouvelle angleterre » ; il est le cousin de Peter et de John. Il faut donc croire que, la paix étant revenue, les relations d'affaires entre les deux colonies avaient repris de plus belle. Mais comment pouvait-on en arriver à conclure de pareilles ententes à cette époque ?

La dette contractée par François Leber s'élevait alors à 1 400 livres, la moitié

payable dans un an, l'autre dans deux ans de la date de la signature. François Leber met sa terre et tous ses biens en garantie de sa dette ; il a reçu une concession à la Fourche où il possède un moulin avec son beau-frère, le marchand Jean-Baptiste Hervieux. Au moment de passer devant le notaire, François logeait avec son épouse dans la maison, située sur la rue Saint-Paul, de feu son beau-père le sieur Jean Magnan, marchand de Ville-Marie. François a aussi un oncle, Jacques Leber, marchand riche et réputé. François deviendra capitaine de milice de *Laprairie* vers 1727. Tout indique qu'il jouit d'une bonne réputation et entretient de bonnes relations avec la communauté des marchands locaux.

Quant à Myndert Schuyler, il était une figure importante d'Albany. Il avait déjà été maire de cette ville, major de la milice et commissaire aux Affaires indiennes. Marchand, négociant et grand propriétaire immobilier, il n'en était pas à son premier séjour à Montréal ni à ses premières ententes commerciales.

Au-delà du rapprochement des patronymes Schuyler et Leber dans une obligation notariée datant de 1725, il demeure qu'une dette d'un habitant de *Laprairie* envers un marchand d'Albany représente un fait particulier, pour ne pas dire étonnant. Le prêteur prenait des risques importants. Comme

dans la plupart des transactions d'affaires, tout reposait sur une confiance mutuelle et la réputation de chacun. François Leber a une bonne réputation et connaît plusieurs marchands. L'acte notarié est rédigé dans la maison du lieutenant général et on y remarque, parmi les témoins, le jeune Jean-Baptiste Roch de Ramezay, Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny et Guillaume Poitier de Pommeroy. Le premier est le fils du gouverneur Claude de Ramezay, décédé l'année précédente. Le second est le fils de Pierre, seigneur de Repentigny et capitaine d'un détachement des troupes de la marine. Le troisième est né et a vécu dans la province de New York jusqu'à l'âge de 15 ans avant d'immigrer en Nouvelle-France. Tous trois sont dits écuyers et officiers dans les troupes de la marine. Nous sommes en bonne compagnie...

Mais là ne s'arrêtent pas les particularités de cette obligation spéciale. En effet, Myndert Schuyler procède à un transport de sa créance, c'est-à-dire que Leber ne doit plus à Schuyler mais à un tiers désigné par ce dernier. Et ce tiers est un dénommé « *De Lancey, marchand de la nouvelle york* ». Le seul marchand de New York portant ce nom à cette époque est Stephen De Lancey. Il s'agit d'un riche et réputé marchand ; il laissera une immense fortune et une descendance qui jouera un rôle capital dans

*Suite à la page 6*



LE MARDI LE 17 AVRIL 2012 À 19 H 30

### Notre prochaine conférence

L'affaire raizenne

Cette conférence présentera un vidéo d'environ 50 minutes qui relate l'histoire des 150 massacres commis par les Canadiens français dans les années 1700 en Nouvelle-Angleterre, spécialement celui de Deerfield au Massachusetts, la prise de captifs par les indiens, la longue marche vers le Canada, leur captivité, leur changement de culture et de religion, à Montréal et à Oka, et leurs descendants jusqu'à nos jours.

Les conférences de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine ont lieu à l'étage du 249, rue Sainte-Marie à La Prairie. Entrée libre pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Informations au 450-659-1393

### François Leber et l'histoire d'une dette envers un marchand de New York *Suite de la page 5*

l'histoire de cette colonie qui deviendra plus tard un état américain. Bien plus, il est en réalité Français et Normand de naissance, de religion huguenote et porte le nom français d'Étienne de Lancy. Il s'était enfui en Angleterre, avait prêté serment d'allégeance au roi puis émigré vers New York en 1686. D'autre part, le père de François Leber est aussi d'origine française et normande. Il immigre en Nouvelle-France vers 1660 et épouse Jeanne Testard à Montréal en 1662. Il s'établit à *Laprairie* vers 1667 où il reçoit une concession en 1672. Il décède à Laprairie en 1694.

Myndert Schuyler et Stephen De Lancey font partie de la communauté des marchands influents de la Nouvelle-Angleterre. Ce dernier a épousé la fille du premier maire de New York natif de cette ville. De plus, la belle-mère de Stephen et mère de son épouse est Gertrude Schuyler, nièce de Myndert

et soeur de John et De Peter. La boucle est fermée !

Bien spéciale en effet cette obligation de 1400 livres, en date de 1725, d'un habitant de *Laprairie* envers un marchand de New York. Et tout ça sur une feuille vieille de presque 300 ans précieusement conservée aux Archives nationales.

Références :

Grefte du notaire Pierre Raimbault, Centre d'Archives de Montréal, BAnQ

Marcel Trudel, *Le Terrier du Saint-Laurent* en 1674, Tome 2

DBC : Dictionnaire biographique du Canada

Francogène : généalogie des Français d'Amérique

People of colonial Albany

PRDH : Programme de recherche en démographie historique

Wikipédia



## AU JOUR LE JOUR

### Éditeur

Société d'histoire de  
La Prairie-de-la-Magdeleine

### Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1499-7312

### COLLABORATEURS :

#### Coordination

Gaétan Bourdages

#### Rédaction

Gaétan Bourdages  
Jean Joly

#### Révision

Robert Mailhot

#### Design graphique

François-B. Tremblay  
www.bonmelon.com

#### Impression

SHLM

#### Siège social

249, rue Sainte-Marie  
La Prairie (Québec), J5R 1G1

#### Téléphone

450-659-1393

#### Courriel

histoire@laprairie-shlm.com

#### Site Web

www.laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité de leurs articles.



Desjardins Caisse  
La Prairie commandite  
l'impression du bulletin  
*Au jour le jour.*